



## **COMPTE RENDU REUNION COMITE DES SAGES DU 21 AVRIL 2023**

### **Présents :**

*Mairie* : N.DESAUTEE

*Président* : J. BONNET ; *Vice-Présidente* : B.BERTRAND

*Membres* : B.AURIOL, R.CALMET, R. CLERC, J.JEANSON, M.GARDIES, P.GARDIES, A.LESEIGLE, E.RAUCOULES, M.SALTRON, N.SABATIER, H.SALLIER, C.SIMOENS, D.TOURNIER

**Absents excusés** : E. ANDREU, A.BERMOND, O.VITTON

En préambule, le président rappelle le compte-rendu de la réunion du 31 mars relative à la création d'un comité de pilotage pour le « Lempaut de demain », ainsi que le texte de son intervention à cette occasion, documents qui ont été adressés aux membres du Conseil des Sages préalablement à la réunion de ce jour.

### **1) Présentation du comité de pilotage pour le Lempaut de Demain**

N.DESAUTEE précise ses missions au sein du Comité de pilotage ainsi que les objectifs de celui-ci :

Le comité de pilotage est une équipe de travail mise en place dans le cadre de la réalisation du projet « le Lempaut de demain ». Il a pour mission de suivre le bon déroulement du projet dans le respect du cahier des charges et des objectifs à atteindre. Les réunions du comité de pilotage ont pour but de favoriser les échanges entre les différents intervenants au projet et venir en appui aux décideurs. Pour cela, il est important de définir des règles et une communication claire afin de privilégier la cohésion d'équipe.

Il sera constitué de 15 personnes environ : le Maire (au moins à la première réunion), 4 élus référents, 2 membres du CdS, 2 représentants du CMdJ, 2 artisans/commerçants, 2 membres d'associations, 2 agriculteurs. Il sera supervisé par l'expert géomètre de Valoris qui a déjà réalisé beaucoup d'expertises dans notre commune et qui viendra mi-mai rencontrer les élus.

Le Comité de pilotage sera organisé en sous-groupes qui travailleront chacun sur une thématique (sécurité, énergie, voirie...) dans le cadre des OAP (Orientations d'Aménagement et Programmation) définies dans le PLUI.

Plusieurs interrogations sont émises par le CdS pour qui le projet du « Lempaut de Demain » reste flou, en particulier concernant sa définition exacte ainsi que sa projection financière.

Après le rachat du terrain, comment va être organisé l'espace ?

N.DESAUTEE rappelle qu'une réunion publique a eu lieu en fin d'année dernière pour expliquer le projet et a répondu à ces questions. Elle développe néanmoins, à l'aide d'un schéma, les différentes phases, sachant que toute la partie droite du terrain de 4.5 ha sera réservée aux espaces verts :

- phase 1 : construction de 16 à 20 logements (parcelles de 700 m<sup>2</sup>) sur la hauteur du terrain dont la vente pourrait rapporter dans les 660 000 €,
- phase 2 : construction de bâtiments publics (éventuellement école, halle, salle des fêtes, centre médical...)
- phase 3 : construction de locatif sur 1 étage

H.SALLIER : quel est l'objectif visé ?

N.DESAUTEE : Rien n'est encore décidé. Mais le souhait est de ne pas laisser ce terrain à un promoteur et de conserver nos espaces verts. Au départ le PLUI visait 40 lots, il a fallu 6 mois de tractations pour que nos propositions soit validées.

H.SALLIER : pourquoi déplacer la salle des fêtes ?

N.DESAUTEE : Elle n'est plus aux normes.

B.BERTRAND : Comment va-t-on recycler les bâtiments publics ?

H.SALLIER regrette que Lempaut devienne un village dortoir et que la Communauté des Communes ne permette rien qui puisse le rendre plus vivant.

R.CALMET pense qu'il est difficile d'attirer des commerces dans les communes de 1000 habitants.

J.BONNET rajoute que notre développement économique est bloqué par les autres communes.

N.DESAUTEE pense que les nouvelles familles qui s'installeront vont donner de l'impulsion.

Le CdS remercie N.DESAUTEE pour son intervention et sa présentation des réflexions en cours de la municipalité (quatrième version...).

Le CdS attend le document "Directives" concernant le futur Comité de Pilotage, sa composition et surtout son **mode de fonctionnement**.

Le CdS regrette encore que les forces vives de la commune ne soient associées qu'après deux ans de mandat et quatre versions du « Lempaut de Demain », par exemple le document projet qui a servi à obtenir le prêt de 840 000 € aurait pu être présenté ; dans cet esprit le CdS attend quelques chiffres concernant la gestion prévisionnelle du budget du projet ainsi qu'une programmation des différentes phases.

## **2) Manifestations futures (expo photo Lempaut ancien, Téléthon 2023,...)**

N.DESAUTEE souhaite faire une exposition avec les photos du village (hier et aujourd'hui) en plaçant des affichettes plastifiées fixes en différents points du village. Il va falloir sélectionner les photos et déterminer les endroits du circuit.

L'organisation du Téléthon et éventuellement la Fête de la Soupe sera à voir plus tard.

## **3) Journée de ramassage déchets**

Le CdS est OK pour être associé et accompagner **une action citoyenne**.

## **4) Actualités diverses**

- où en sont les travaux concernant l'église et le clocher (budget, programmation) ?

- Que devient le chantier de sécurisation (chicanes sur l'avenue de la Montagne Noire, fin des travaux pour la piste cyclable) ?

- Site de la FVCS : [www.fvcs.fr](http://www.fvcs.fr)

Pour accéder à la rubrique « Adhérents » et en particulier prendre connaissance des différentes expériences et travaux des Conseils des Sages des autres communes, les codes d'accès seront communiqués en annexe du compte-rendu.

PROCHAINE REUNION : VENDREDI 12 MAI **à 14H**

Le Président J.BONNET